



Zone CRS Sud-ouest : *Audience avec Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques*

Vendredi 21 juillet 2017, une délégation UNSA Police, composée de Jérôme Servolle, délégué zonal CRS Sud-ouest et Pascal Obis, son adjoint, a été reçue en audience par Monsieur Eric Morvan, Préfet des Pyrénées-Atlantiques.

Plusieurs sujets ont été abordés, concernant les CRS :

➔ La baisse des effectifs NS sur les plages du littoral qui engendre déjà, en seulement 15 jours, une recrudescence de divers délits et amène les secouristes civils, qui tiennent des plages sans collègues CRS, à venir demander l'intervention de ces derniers ;

➔ Le manque de matériel sur certaines plages où les fonctionnaires de police sont obligés de travailler avec leur matériel informatique personnel ;

➔ L'UNSA Police pointe du doigt la nécessité d'un emploi zonal Sud-ouest, au vu des derniers chiffres PAF en matière d'immigration exponentielle et autres problématiques, que peuvent connaître les Pyrénées-Atlantiques. **L'UNSA police souligne très explicitement que le Sud-ouest est la seule zone sans emploi CRS local ;**

➔ Le dispositif des fêtes de Bayonne ;

➔ L'avenir du cantonnement de « la butte aux cailles ».

« Le Bureau zonal CRS Sud-ouest UNSA Police tient à remercier le Préfet des Pyrénées-Atlantiques, Monsieur Eric Morvan, pour sa grande disponibilité, malgré un agenda très chargé ... A l'écoute et maîtrisant le sujet, Monsieur le Préfet a pris bonne note de nos diverses et légitimes doléances. »

Le bureau zonal CRS Sud-ouest



UNSA Police, le langage de vérité !